From: christine dahm <christinedahm@omega90.lu>

Sent: jeudi 25 octobre 2018 11:18

To: Jacques Thill; 'mmathias@greng.lu'

Subject: Négociations de coalition - volet santé: plan national

soins palliatifs

- fin de vie

Bonjour,

Nous nous permettons de vous adresser nos recommandations en lien avec un plan national soins palliatifs - fin de vie.

1. Plan national soins palliatifs - fin de vie

Depuis les deux lois de 2009 (loi sur les soins palliatifs et loi sur l'euthanasie et l'assistance au

suicide), les gouvernements successifs ont encouragé une série d'initiatives et beaucoup de

choses ont évolué. Cependant, il n'existe actuellement pas de cadre de référence national en

termes d'objectifs stratégiques de développement de la prise en charge en fin de vie et des

soins palliatifs. Les acteurs du terrain attendent des décideurs politiques une volonté politique

confirmée, une vision et une vue d'ensemble concernant l'orientation à donner au

développement de la prise en charge en fin de vie et des soins palliatifs.

Nous recommandons au prochain gouvernement de définir un Plan national soins palliatifs -

fin de vie[1], comprenant notamment

- la vision, les objectifs stratégiques et les principes de base
- des normes contraignantes en matière de qualité et continuité des soins
- des indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- une référence à des évaluations externes obligatoires
- une référence à des formations de base et formations continues obligatoires
- 2. Mise en œuvre du Plan national soins palliatifs fin de vie

Un tel Plan national soins palliatifs - fin de vie n'est pas une fin en soi mais un outil stratégique

et opérationnel pour développer la prise en charge en fin de vie et les soins palliatifs. Dans ce

sens, un plan national doit être accompagné de mesures et de moyens permettant sa mise en

œuvre et son suivi. Il devrait être élaboré par un comité interministériel et multi-acteurs qui aura un mandat clair du nouveau gouvernement.

Nous recommandons au prochain gouvernement de mettre en œuvre les moyens structurels, infrastructurels et financiers nécessaires pour implémenter le Plan national soins palliatifs -

Je suis à votre disposition en cas de questions.

Avec mes meilleures salutations,

fin de vie et en assurer le suivi.

Christine Dahm-Mathonet Directrice

Omega 90 138, rue Adolphe Fischer L-1521 Luxembourg Tel: (352) 29 77 89-1

www.omega90.lu

[1] Un plan national pourrait s'inspirer de plans nationaux soins palliatifs existant dans d'autres pays, comme par exemple en Suisse: https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/nat-gesundheitsstrategien/strategie-palliative-care/nationale-strategie-palliative-care-2010-2012.pdf.download.pdf/10\_F\_Strat%C3%A9gie\_nationale\_en\_mati%C3%A8re\_de%20soins palliatifs 2010-2012.pdf;